



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Le 22 février 2024/os

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL PARTICIPATIF
DU 21 FEVRIER 2024**

Présidence : Mme M. Lakouait (présidente)

Membres du bureau présents : T. Cesari (vice-présidente), F. Burgener, C. Peiry Krähenbühl et B. Sträuli.

Membres présent-es : M. Baqué, F. Castagnolo, C. Hirsch, C. Kaddous, C. Monsanto, M.-L. Papaux van Delden, S. Taboada Barreiro, L. Thévenoz.

Assistent à la séance avec voix consultative : Mmes A. Leuba, doyenne, B. Bertossa, conseillère académique, Caterina Gidari Wassmer, conseillère académique, M. D. A. Gfeller, administrateur

Membres excusé-es: J. Arber, D. Forster, K. Lempen, G. P. Romano, M. Sassòli.

Procès-verbal : O. Stierlin.

La présidente, Mme M. Lakouait, ouvre la séance à 14h15. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et expose l'ordre du jour. Elle précise que deux autres points doivent y être ajoutés, selon le message mail du Prof. L. Thévenoz qu'elle a reçu ce même jour. Elle donne ensuite la parole à la doyenne pour plusieurs communications.

1. Communications de la doyenne

- La prof. Antoinette Maget Dominicé a été invitée à siéger au conseil scientifique du fonds franco-allemand de recherche sur la provenance des biens culturels d'Afrique subsaharienne.
- La prof. Karine Lempen a été nommée présidente suppléante de la Chambre des relations collectives de travail (CRCT).
- La prof. Vanessa Rüegger a été nommée au Conseil du Musée national suisse.
- La prochaine cérémonie de remise des diplômes aura lieu le 16 novembre 2024, à Uni Mail, avec l'installation d'une estrade partagée avec la FPSE, comme pour l'édition 2023.
- M. Roman Mityukov, étudiant en droit, a effectué une performance exceptionnelle aux Championnats du monde de natation à Doha. Il est devenu vice-champion du monde de natation sur 200m dos.

2. Adoption du relevé de décisions du 13 décembre 2023 et du 24 janvier 2024 (séance extraordinaire)

Aucune objection n'ayant été formulée concernant le relevé de décisions du 13 décembre 2023 ni celui du 24 janvier 2024, ceux-ci sont approuvés.

3. Commission de planification académique (COPLAN) : Second rapport partiel (Prof. A. Leuba)

La doyenne expose dans ses grandes lignes le rapport daté du 19 février 2024.

Sont décrites et expliquées dans ce rapport les questions des augmentations des taux d'activité des prof. Y. Benhamou, K. Lempen et G. Gaggioli, ainsi que la problématique des successions des professeur-es partant à la retraite d'ici 2029, à savoir les prof. M. Sassòli, L. Boisson de Chazournes, G. Marceau, L. Thévenoz et R. Trigo Trindade, au regard notamment des coupes budgétaires exigées par le Rectorat et décidées et organisées par la Faculté

Le Conseil participatif approuve le Second rapport partiel de la COPLAN du 19 février 2024 (13 voix favorables, 0 non et 1 abstention).

4. Soutenances de thèse

La doyenne annonce une soutenance, celle de M. Dino Vajzovic, planifiée pour le 21 juin 2024.

5. Prolongation du mandat des prof. Maya Hertig, Rashid Bahar et Alexis Keller comme vice-doyen-nes

La présidente donne la parole au prof. L. Thévenoz qui, suite à sa nomination en tant que doyen de la Faculté, est démissionnaire du CFP du fait de la perte de son éligibilité. Le Statut de l'Université prévoyant qu'il revient aux membres restants du corps concerné de proposer un nom pour succéder au membre sortant, le prof. Sträuli annonce qu'un nouveau membre du corps professoral sera proposé dans les meilleurs délais ; cette future proposition sera soumise au vote.

Le mandat des vice-doyen-nes prenant fin dès l'entrée en fonction du nouveau doyen, le prof. L. Thévenoz informe que les prof. Maya Hertig, Rashid Bahar et Alexis Keller ont accepté de poursuivre leur mandat jusqu'au 31 août 2026.

Le Conseil participatif approuve à l'unanimité (13 voix) la prolongation du mandat des actuel-les vice-doyen-nes.

6. Divers et communications

Mme C. Gidari Wassmer informe que des assistant-es ainsi que des étudiant-es ont fait part de leur souhait de repousser d'une heure le début des examens de la prochaine session, soit de 8h00 à 9h00. Certain-es assistant-es ne résidant pas à Genève se trouvent confronté-es à des difficultés d'ordre logistique pour arriver tôt à l'université.

Mme M. Baqué intervient en disant ne pas être au courant d'une telle requête et ne pas être convaincue de sa légitimité, sans pour autant y être opposée.

Mme C. Monsanto pense que les étudiant-es seraient plutôt favorables à cette proposition, pour autant que cela ne pose pas de problèmes. Mme C. Gidari Wassmer, suite à une remarque de M. F. Castagnolo, confirme que tous les horaires seraient décalés d'une heure. M. F. Castagnolo relève également qu'un changement d'horaires pourrait porter préjudice aux étudiant-es qui doivent repasser deux examens en même temps. Mme C. Gidari Wassmer confirme que les horaires des examens pour les cours pouvant être suivis en Bachelor et en Master sont de toute façon problématiques, s'agissant essentiellement des cours à option.

La séance est levée à 14h47.